

## Rapport financier de l'année 2020

### Comptes consolidés

---

#### 1. Les revenus

Les revenus ont été de 209 017 euros en 2020 et se répartissent de la manière suivante :

- |  |               |
|--|---------------|
| • Cotisations et dons de personnes physiques | 26 960 euros  |
| • Dons de personnes morales                  | 0 euros       |
| • Revenus de contrats d'étude                | 168 824 euros |
| • Revenus des activités                      | 375 euros     |
| • Subventions et recettes diverses           | 0 euros       |
| • Produits financiers et exceptionnels       | 12 858 euros  |

#### Commentaires

- L'exercice 2020, comme l'exercice 2019, a été décevant, même s'il a connu une légère remontée de ses revenus (hors l'indemnité COVID de 12 808 euros) par rapport à 2019 : +35 378 euros (+22%). Nous restons loin des revenus de 320 626 euros en 2018. Nous avons pu espérer faire sensiblement mieux si un contrat avec le ministère du Commerce extérieur marocain n'avait pas été interrompu en cours d'exécution en raison d'autres priorités dues à la pandémie.
- En 2020, nous n'avons bénéficié d'aucun don important pour financer des programmes particuliers. Les cotisations et dons privés ont totalisé 26 960 euros, soit une légère augmentation par rapport aux 21 756 euros de 2019.
- Les revenus de contrats d'études sont bien remontés : 168 824 euros, contre 93 865 euros l'année précédente.

## 2. Les dépenses

Les dépenses ont été de 249 133 euros (contre 245 115 euros en 2019) et se répartissent de la manière suivante :

• Frais généraux et services divers	50 876 euros
• Sous-traitances et organisation d'évènements	115 203 euros
• Rémunérations	79 608 euros
• Amortissements	1 182 euros
• Charges financières et exceptionnelles	2 264 euros

### Commentaires

- Si le total des dépenses a très légèrement augmenté, certains postes présentent des variations importantes.
- Les frais généraux et services divers, hors sous-traitance et dépenses externes d'organisation d'évènements, ont été en légère hausse (50 876 euros contre 46 777 euros en 2019).
- Les dépenses de sous-traitances et d'organisation d'évènements ont connus une hausse un peu plus importante (115 203 euros contre 99 871 euros en 2019) et sont à mettre en regard de l'augmentation des revenus de contrats.
- Les rémunérations ont été en sensible diminution (79 608 euros contre 95 734 euros en 2019) grâce aux baisses des charges sociales accordées dans le cadre des aides COVID qui s'ajoutent à l'indemnisation chômage COVID de 12 808 euros comptabilisées dans les revenus.

## 3. Le résultat

L'exercice se termine avec un résultat consolidé en mali de 40 116 euros, contre un *mali* de 84 283 euros en 2019. Sans l'interruption d'un contrat qui était acquis, nous aurions été beaucoup plus proche de l'équilibre.

Notre fonds social consolidé, après report de cette perte consolidée, s'élève au montant négatif de 329 897 euros, contre un montant négatif de 289 780 euros au 31 décembre 2019.